

portant remise à la disposition du
Ministre du Travail et des Affaires
Sociales de la Camarade FABOUMY Reine
pour être mise en disponibilité.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères ;
- VU le décret N° 75-222 du 17 septembre 1975 portant nomination d'un Conseiller Technique Juridique à la Présidence de la République, de Directeurs Généraux, de Directeurs Généraux Adjoints et de Directeurs dans les Ministères, notamment son article 5 ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 25 Juin 1980 ;

DECRETE :

Article 1er - Sont et demeurent abrogées les dispositions du décret N° 75-222 du 17 septembre 1975 en ce qui concerne la Camarade FABOUMY Reine.

Article 2 - La Camarade FABOUMY Reine, précédemment Directrice du Commerce Intérieur est remise à la disposition du Ministre du Travail et des Affaires Sociales pour être mise en disponibilité.

Article 3 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 28 Juin 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

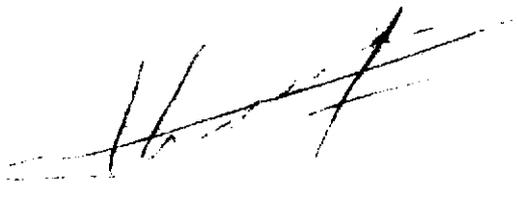
Mathieu KEREKOU

Pour le Ministre des Finances absent,
le Ministre de l'Information et de
la Propagande chargé de l'intérim

Le Ministre du Commerce

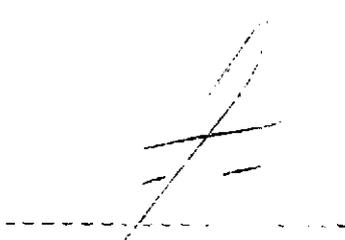


.....
Martin Dohou AZONHIHO



.....
Sanni MAMA GOMINA

Pour le Ministre du Travail et
des Affaires Sociales absent
le Ministre de l'Enseignement Moyen
Général, Technique et Professionnel



.....
Edouard ZODEHOUGAN

AMPLIATIONS : PR 8 CC du PRPB 4
CPC 6 SGG 4 SPD 2 MF-MC-MTAS 12
autres Ministères 19 DPE-INSAE 4
DAJL 2 IGE et ses Sections 4 DCCT 1
ONEPI-Gde-Chanc. 2 DB-DCF-Solde 6
Trésor 4 DI 4 DAFA/MTAS 2 DAFA/MC 2
DPE au MTAS 4 DCI au MC 2 UNB-BN 4
FASJEP 2 ANR 6 Chambre de Commerce
4 Intéressée 1 JORPB 1.-